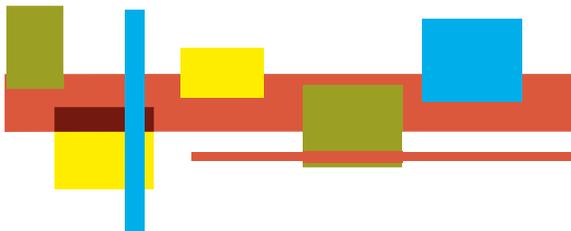




Plateforme industrielle
et logistique multimodale

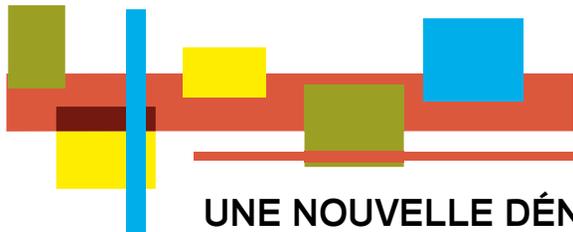
RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019





SOMMAIRE

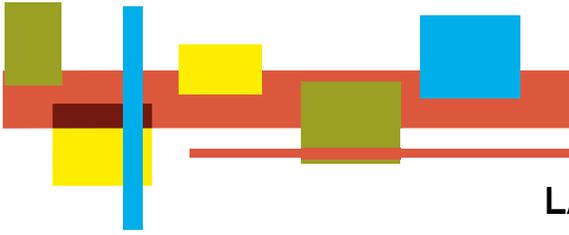
LA GOUVERNANCE DU SITE PORTUAIRE.....	3
L'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA ZAC EUROPORT	6
LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU SITE PORTUAIRE.....	10
LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE.....	12



UNE NOUVELLE DÉNOMINATION POUR LE SYNDICAT MIXTE

Depuis un arrêté préfectoral du 18 mars 2019, le SMO EUROPORT est devenu E-LOG'IN 4. La nouvelle appellation rompt avec l'ancienne dénomination et symbolise les vocations logistique et industrielle de la ZAC tout en évoquant l'aspect multimodal du transport (route, fer, voie d'eau, aérien) et les quatre Communes d'implantation (Thionville, Illange, Florange, Uckange).





LA GOUVERNANCE DU SITE PORTUAIRE

Par arrêté du 27 août 2018, le Préfet de Meurthe et Moselle a décidé la création d'un syndicat mixte dénommé « Syndicat mixte pour la gestion des ports lorrains » ; ce syndicat a pour membres Voies Navigables de France et la Région Grand Est.

L'objet du syndicat porte sur la gestion, l'exploitation, l'aménagement et le développement du domaine industrialo-portuaire des 9 ports lorrains, dont le port public de Thionville-Illange.

Dès la création de ce Syndicat, un rapprochement s'est opéré avec le SMO E-LOG'IN 4 sur la base des principes généraux suivants :

1. Les domaines d'intervention du SMO E-LOG'IN 4 comportent deux types d'activités :
 - ❑ l'aménagement d'une ZAC à vocation industrielle et logistique concédé à SODEVAM pour une surface aménageable d'environ 70ha, qui n'entre pas dans la compétence du SMO des Ports lorrains,
 - ❑ l'exploitation d'activités industrialo-portuaires correspondant aux activités logistiques pour une surface d'environ 30ha regroupant les secteurs de SOPCILLANGE et GASSION EST.
2. Le scénario envisagé consiste à un rachat sur le programme de la ZAC par le SMO des Ports Lorrains, des secteurs logistiques d'EUROPORT identifiés ci-dessus,
3. Les investissements logistiques (quais, équipement de manutention) seront réalisés par le SMO des Ports Lorrains sur la partie logistique d'EUROPORT et le port public de Thionville-Illange.
4. Le calendrier est le suivant :
 - ❑ SOPCILLANGE : Achat de la totalité de l'emprise foncière en 2020 et travaux en 2021/2022
 - ❑ GASSION EST : option d'achat ultérieur selon le projet de l'opérateur privé de la SEMOP qui sera retenu comme actionnaire majoritaire.

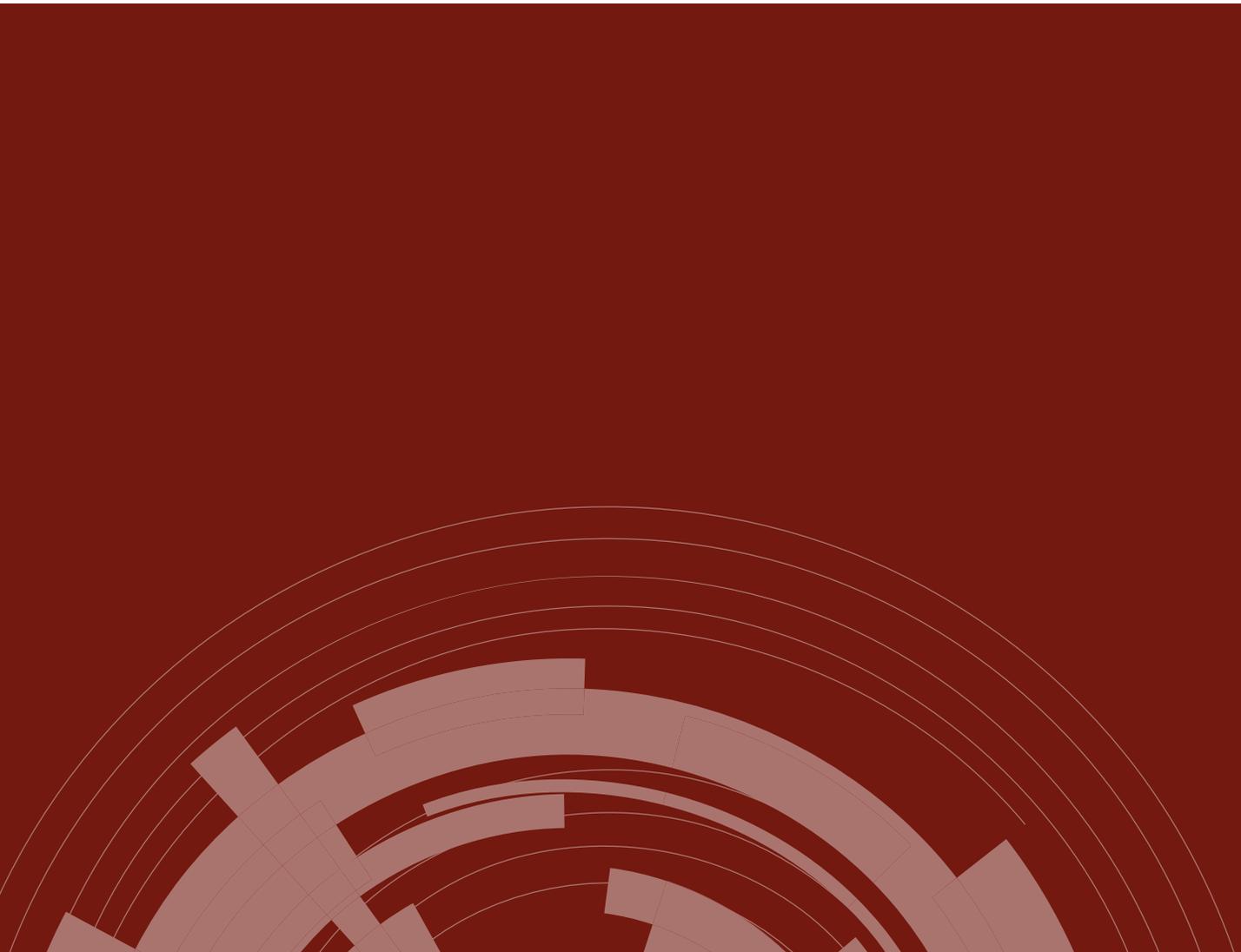
A l'occasion de sa réunion du 8 novembre 2019, le SMO des Ports lorrains a confirmé, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire 2020, l'acquisition du foncier de SOPCILLANGE à hauteur de 1 961 000 €, cette somme étant couverte en totalité par une subvention de la Région Grand Est.

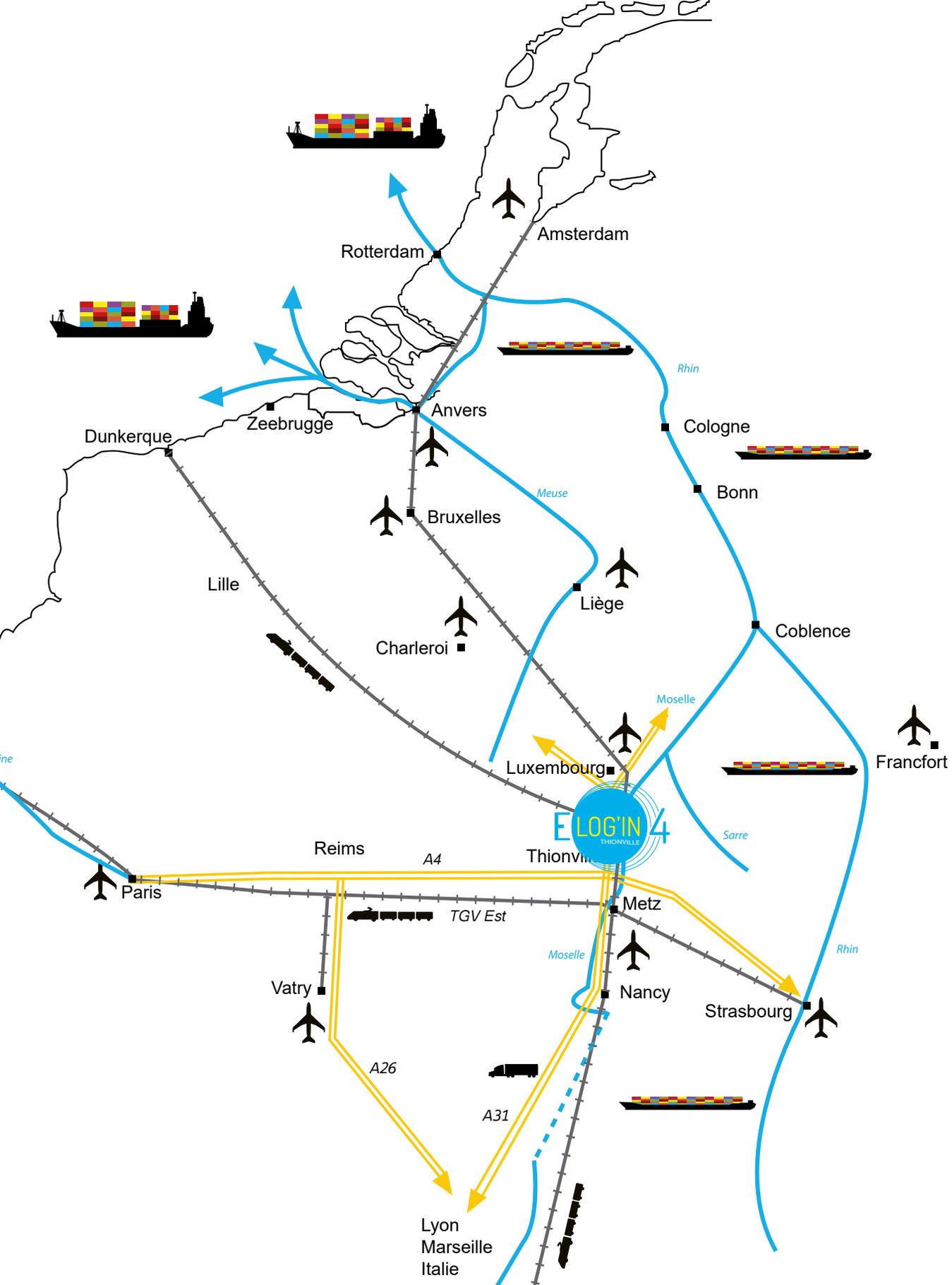
Par ailleurs, lors de sa séance du 20 septembre 2019, le SMO des Ports lorrains a approuvé la mise en place d'un Comité des investissements. Ce comité a pour objet d'apporter un avis au Comité Syndical, sur la stratégie des investissements qui sera définie et mise en œuvre, par la future SEMOP sur l'ensemble des sites des Ports Lorrains.

Il est composé de :

- ❑ Cinq délégués membres du Comité Syndical composant le Bureau (le Président et les quatre Vice-Présidents) et qui auront une voix délibérative
- ❑ Un représentant de chacune des intercommunalités concernées territorialement par le programme des investissements que réalisera la SEMOP, et qui aura une voix consultative.

Dans le Dossier de Consultation des Entreprises qui a été soumis aux candidats pour la SEMOP, le SMO des Ports lorrains a identifié une opération d'investissements sur le port public de Thionville – Illange. C'est pourquoi la Communauté d'Agglomération Portes de France – Thionville a été sollicitée, pour être représentée dans ce Comité des Investissements, afin que son avis puisse être exprimé sur les offres proposées par les candidats. Cet avis portera sur les projets d'investissement et leurs modalités de financement.



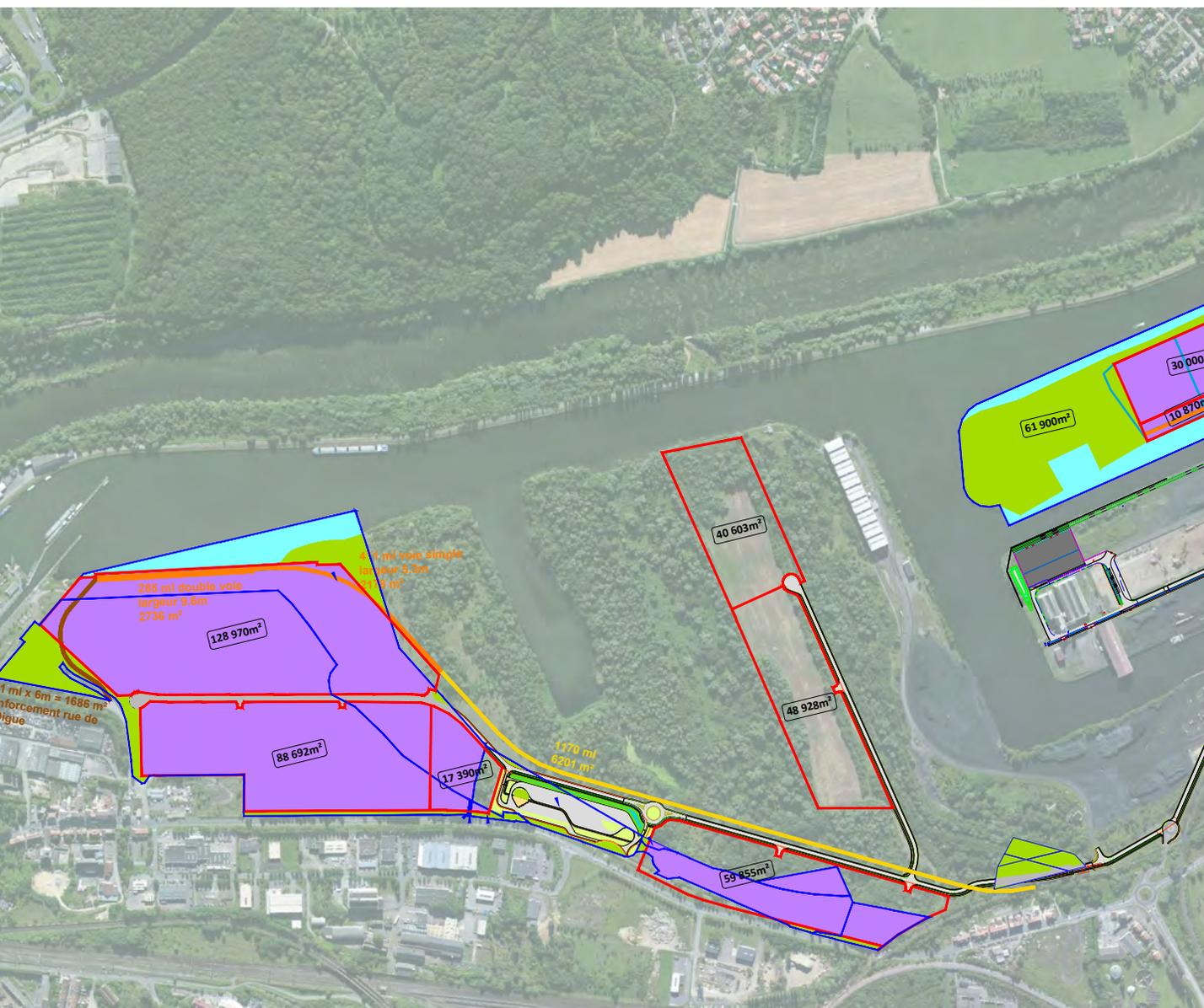


L'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE DE LA ZAC EUROPORT

La plateforme multimodale E-LOG'IN 4 a pour vocation d'accueillir des activités logistiques et industrielles.

L'opération envisagée s'étend sur un périmètre situé sur les communes de Thionville, Illange, Uckange et Florange. La ZAC existante couvre une surface de 203 hectares correspondant à un potentiel de :

- 100 hectares cessibles ;
- 300 000 à 500 000 m² potentiels de plancher destinés à des bâtiments industriels et logistiques.



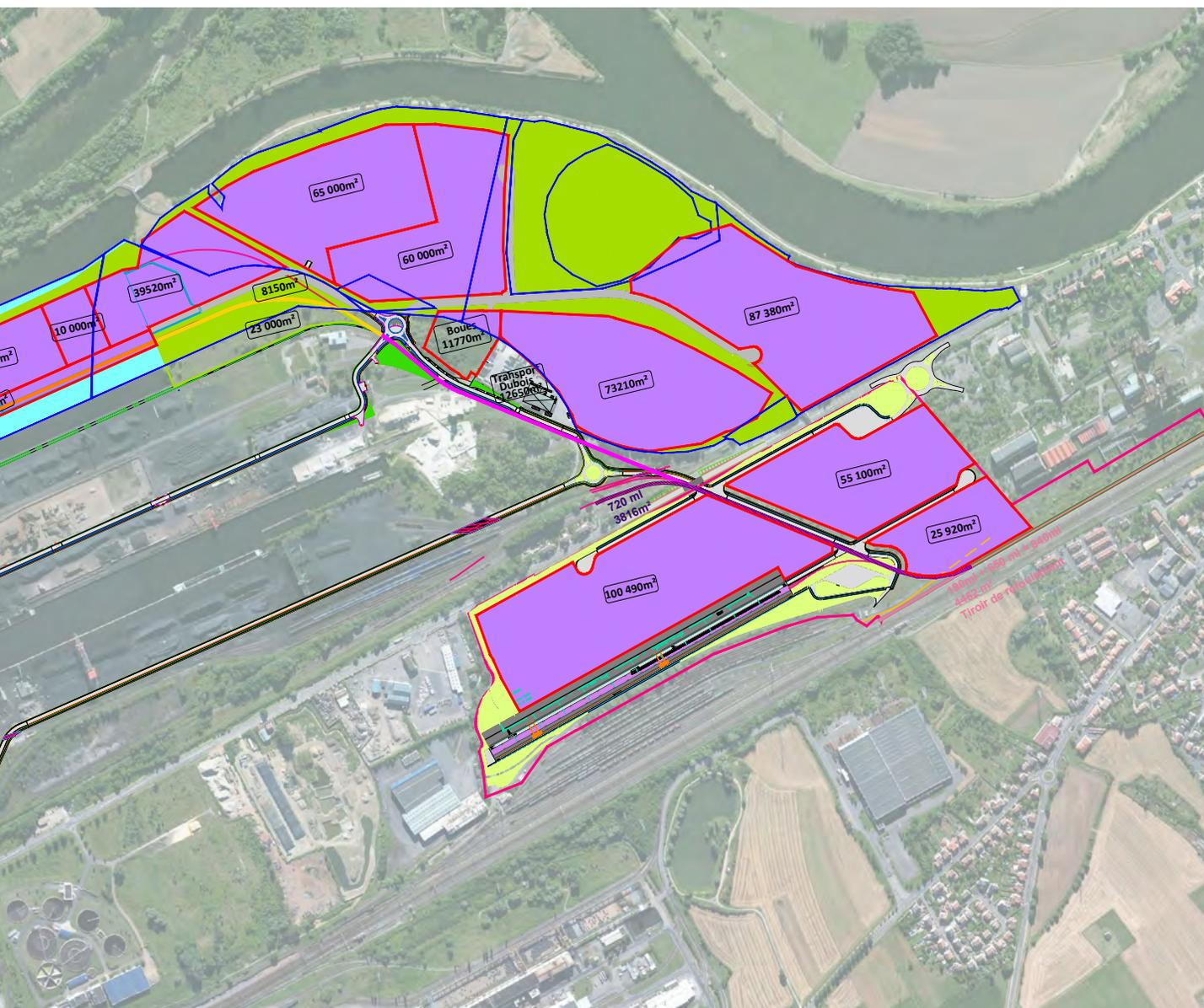
Parcelle cadastrale

Zones cessibles

-  Zone constructible
-  Zone non constructible sous contraintes
-  Eau
-  Route

Zones ferroviaires

-  Zone ferroviaire bord à quai
-  Zone ferroviaire d'amenée
-  Zone ferroviaire voie mère
-  Zone ferroviaire tiroir de refoulement



Le projet E-LOG'IN 4 fait l'objet de différentes procédures réglementaires :

Dossier d'Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau (DLE)

Dans le cadre de l'instruction de ce dossier par les services de la DDT en charge de la Police de l'Eau, le dossier a fait l'objet d'une présentation en Conseil Départemental de l'Environnement, des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST) le 22 janvier 2019 et a bénéficié d'un avis favorable. L'arrêté préfectoral approuvant ce dossier a été signé le 17 mars 2020.

Dossier de dérogation espèces protégées – CNPN (Conseil national de protection de la nature)

Dans le cadre des inventaires faunistiques et floristiques conduits sur le périmètre de la ZAC, des espèces protégées ont été répertoriées.

A ce titre, un dossier de dérogation a été réalisé, et ce dernier a fait l'objet d'une présentation au CSRPN (Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel) et a bénéficié d'un avis favorable.

Le dossier CNPN a été présenté en date du 25 septembre 2019 au ministère de la Transition écologique. L'arrêté préfectoral approuvant ce dossier a été signé le 12 février 2020.

Documents d'urbanisme des communes- Contraintes règlementaires

La commune d'Uckange a approuvé son PLU le 6 février 2020, ce qui rend à nouveau possible la délivrance des autorisations d'urbanisme sur le ban communal.

Par arrêté en date du 31 mars 2017, a été prescrite la révision du PPRi (Plan de Prévention du Risque inondation) sur la commune d'Illange, cette procédure est toujours en cours.

Dépollution du site de GASSION

Dans le cadre de ses obligations règlementaires, AMF (Arcelor Mittal France), en tant que dernier exploitant du site, a en charge la dépollution du site portuaire et plus particulièrement la zone du GASSION qui concentre au vu de ses anciennes activités de cokerie, les pollutions les plus significatives.

Les travaux sont en cours et leur achèvement est attendu pour 2021.



LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU SITE PORTUAIRE

1. UNE PRÉSENCE SUR LES SALONS PROFESSIONNELS

Salon SITL 2019 à Paris en co-exposant avec Moselle Attractivité.

Cette édition a été consacrée à la transformation digitale et l'automatisation de l'entrepôt logistique.

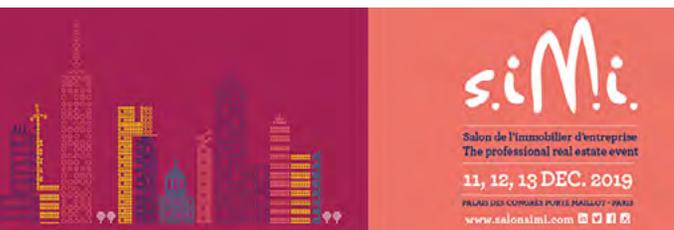
30750 participants professionnels et 530 exposants ont participé à la SITL 2019. En France, la logistique représente 10% du PIB. L'activité logistique est boostée par le e-commerce, les nouveaux modes de consommation, le développement des entrepôts XXL en faveur des grands acteurs avec un engouement pour la recherche de grandes parcelles et la multimodalité des transports.

Cible : les partenaires immobiliers des opérateurs du transport et de la logistique

Salon à l'Envers le 17 octobre 2019

Rendez-vous des donneurs d'ordres et des fournisseurs sur le secteur de la Grande Région qui permet de donner de la visibilité à la plateforme multimodale E LOG'IN 4 auprès des acteurs régionaux.

Salon SIMI du 11 au 13 décembre 2019



26 000 visiteurs et 420 sociétés et collectivités participantes (Offre immobilière et foncière Promotion – Construction et conseils et services) Un niveau d'affluence qui atteste que les acteurs de l'industrie immobilière, les investisseurs, les collectivités locales et les utilisateurs sont toujours en quête de détection des tendances, d'information et d'échanges du marché de l'immobilier d'entreprise.

Cible : développeurs, promoteurs, constructeurs, investisseurs et entreprises utilisatrices avec intérêt pour des projets dédiés à la logistique multimodale et à la réalisation de projets d'envergure (bâtiments XXL au-delà de 10 000 m²)

2. PROSPECTION ET RÉSEAUX

- ❑ Prospection d'opérateurs de route et de chargeurs pour la réalisation d'une route transcontinentale vers la Chine. Contact de 430 sociétés dans le Grand Est qui ont un lien commercial avec la Chine. Identification de marques d'intérêt pour le transport ferroviaire vers la Chine afin d'anticiper les attentes par rapport à l'augmentation croissante des besoins du e-commerce.
- ❑ Réalisation d'une étude de flux dans un rayon de 100 km autour de la plateforme E-LOG'IN 4 afin d'évaluer et de quantifier les flux routiers et fluviaux susceptibles d'être transférés sur le ferroviaire.

- ❑ De manière à renforcer son attractivité, le Syndicat Mixte s'est interrogé sur la possibilité de capter des trafics ferroviaires au départ et à destination de Thionville, qui répondent aux besoins des chargeurs du Grand Est.
- ❑ Le Syndicat Mixte voit dans le développement de routes ferroviaires l'opportunité d'implanter des activités nouvelles sur site avec création de valeur ajoutée comme des unités développant de l'assemblage de pièces pour réaliser des produits finis.

Réseaux :

- ❑ Entretien d'un réseau d'acteurs dans le domaine de l'immobilier: immobilier logistique, sociétés d'investissement, grands opérateurs de terminaux susceptibles d'investir et de développer des projets de grande envergure et en recherche d'une plateforme multimodale.
- ❑ Contact permanent avec les principaux acteurs de la logistique : les prestataires, les chargeurs et industriels en recherche de foncier pour leur projet d'expansion d'activités.
- ❑ Recherche de partenaires susceptibles de contribuer et de faciliter le développement de projets sur le site :
 - Opérateurs de route intercontinentales et de terminaux (route ferroviaire vers l'Europe et la Chine afin de faciliter les connexions existantes et la distribution des marchandises),
 - Les ports fluviaux à la recherche d'arrière-territoire ferroviaire
 - Les partenaires de la chaîne logistique du transport intermodal

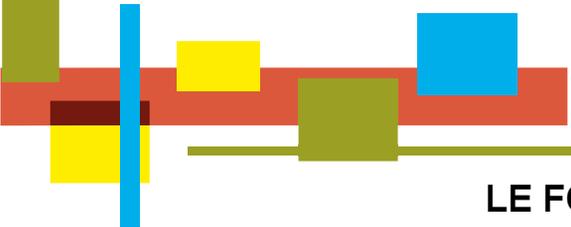
3. MARKETING TERRITORIAL ET POSITIONNEMENT

E LOG IN 4 est une zone d'activités qui offre 4 modes de transport, située sur la rive gauche de la Moselle canalisée et sur l'axe Metz-Luxembourg.

E LOG IN 4 répond aux attentes des investisseurs qui :

- ❑ **Sur le plan géographique :**
 - Recherchent une implantation à proximité des centres urbains
 - Souhaitent investir dans des territoires situés sur des axes internationaux
- ❑ **Sur le plan stratégique :**
 - Souhaitent satisfaire les besoins des acteurs de e-commerce ou émergence de projets d'envergure
 - Recherchent l'utilisation du transport combiné y compris l'aérien
- ❑ **Sur le plan accès/communication :**
 - Recherchent des sites connectés aux marchés européens
 - Potentiel de création d'une route Chine

Réalisation de dossiers de proposition de solutions d'implantation en fonction des caractéristiques spécifiques des projets des investisseurs.



LE FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT MIXTE

Créé le 8 janvier 2014, le Syndicat Mixte a fait l'objet en 2017 et 2018, de plusieurs demandes d'évolution de sa composition.

Le Syndicat rassemble désormais les six Intercommunalités du Nord Mosellan : les Communautés d'Agglomération Portes de France-Thionville et du Val de Fensch, les Communautés de Communes de l'Arc Mosellan, de Cattenom et Environs, du Pays Haut Val d'Alzette et Bouzonvillois Trois Frontières ainsi que la Région Grand Est.

En 2019, les six EPCI membres regroupent un territoire de plus de 1 063 km² composé de 120 Communes et comportant plus de 264 000 habitants.

Le Président du Syndicat est Jean-Charles LOUIS, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville et Adjoint au Maire de Thionville.

1. LA COMPOSITION DU SYNDICAT

Le Bureau Syndical

PRÉSIDENT : JEAN-CHARLES LOUIS			
1 ^{er} Vice-Président :	Gérard LÉONARDI	1 ^{er} Assesseur :	Daniel PERLATI
2 ^e Vice-Président :	Jackie HELFGOTT	2 ^e Assesseur :	Pierre HEINE
3 ^e Vice-Président :	André PARTHENAY	3 ^e Assesseur :	Serge JURCZAK
		4 ^e Assesseur :	Denis BAUR
		5 ^e Assesseur :	Jean-Paul TINNES

Il s'est réuni à cinq reprises durant l'année 2019 :

- 8 février
- 26 mars
- 29 mai
- 21 juin
- 11 décembre

Au cours de ces séances, il a émis un avis sur les rapports présentés au Comité Syndical.

Le Comité Syndical

COMMUNAUTÉS D'AGGLOMERATION			
PORTES DE FRANCE-THIONVILLE		VAL DE FENSCH	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Jean-Charles LOUIS Patrick LUXEMBOURGER Jean-Marie MIZZON Daniel PERLATI	Bruno SAPIN Pierre CUNY Denis SCHITZ Marc FERRERO	Rémy DICK Serge JURCZAK Gérard LEONARDI Philippe TARILLON	Caroline DERATTE Moreno BRIZZI Michel LIEBGOTT Jean-François MEDVES

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES			
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
CATTENOM ET ENVIRONS		ARC MOSELLAN	
Denis BAUR Katia GENET-MAINCION	Elisabeth SPIELMANN Jean-Marc VACCARO	Pierre HEINE Jean-Pierre LA VAULLEE	Michel GHIBAUDO Christian SONDAG
TROIS FRONTIERES		PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	
Jean-Paul TINNES Roger GERARDON	Frédérique WEHR Jean-Luc NIEDERCONN	André PARTHENAY Lucien PIOVANO	Marie-Rose FRIIO Patrick RISSER

REGION GRAND EST	
Titulaires	Suppléants
Jackie HELFGOTT Rémy SADOCCO Marie-Rose SARTOR	Walter BROCCOLI Fabien ENGELMANN

Le Comité Syndical s'est réuni à cinq reprises :

Comité Syndical du 19 février 2019

Adoption du procès-verbal du Comité Syndical du 3 juillet 2018

- Installation d'un délégué titulaire de la Région Grand Est
- Débat d'Orientaion Budgétaire 2019
- Contentieux EUROPORTE : mise en œuvre du jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris
- Projet A31 bis : avis du SMO EUROPORT
- Convention foncière avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) – Avenant n°1 à la Convention foncière n°F08FC70B022 du 25 juillet 2014 THIONVILLE – ILLANGE – UCKANGE EUROPORT
- Programme pluriannuel d'intervention 2015-2019 – Politique de traitement des friches et des sites et sols pollués : Convention de maîtrise d'œuvre THIONVILLE – ILLANGE - UCKANGE Europort – Pont rail

Comité Syndical du 5 avril 2019

Adoption du procès-verbal de la séance du 19 février 2019

- Gestion du site du crassier : modification de la délibération relative à la signature de la convention
- Compte Administratif 2018
- Compte de gestion 2018
- Affectation des résultats de l'exercice 2018
- Budget Primitif 2019
- Mise en œuvre de la télétransmission des actes au représentant de l'Etat dans le cadre du contrôle de légalité

Comité Syndical du 29 mai 2019

Adoption du procès-verbal de la séance du 5 avril 2019

- ❑ Candidature du SMO E-LOG'IN 4 à l'appel d'offres du SMO Ports lorrains en vue de la création d'une SEMOP chargée du développement des ports sur la Moselle
- ❑ Agrément pour la cession de foncier sur le secteur du crassier d'Uckange à la société SAMFI-INVEST

Comité Syndical du 28 juin 2019

Adoption du procès-verbal de la séance du 29 mai 2019

- ❑ Agrément du SMO E-LOG'IN 4 pour la cession de foncier sur le secteur de SOPCILLANGE
- ❑ Conclusion d'un bail d'exploitation du crassier d'Uckange pour le dépôt de déchets inertes
- ❑ Conclusion d'un bail emphytéotique sur le secteur du crassier d'Uckange pour l'implantation d'un parc photovoltaïque
- ❑ Convention de travaux relative à la démolition d'un ancien pont-rail

Comité Syndical du 20 décembre 2019

Adoption du procès-verbal de la séance du 28 juin 2019

- ❑ Débat d'Orientation Budgétaire 2020
- ❑ Acquisition d'un ensemble immobilier auprès de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) – Parcelles de l'ancien crassier sur la Commune d'Uckange (ZAC EUROPORT)
- ❑ Convention foncière avec l'Etablissement Public Foncier de Lorraine (EPFL) – Avenant n°2 à la Convention foncière n°F08FC70B022 du 25 juillet 2014 THIONVILLE – ILLANGE – UCKANGE EUROPORT
- ❑ Modification de l'agrément pour la cession de foncier sur le secteur du crassier d'Uckange à la société SAMFI-INVEST
- ❑ Remboursement de frais liés à l'exercice de mandats spéciaux

2. LES COMPTES 2019

La clôture de l'exercice 2019 présente les résultats suivants :

	Dépenses	Recettes	Excédent / Déficit
Fonctionnement	157 534,54 €	309 454,06 €	+ 151 919,52 €
Investissement	73 416,48 €	257 249,36 €	+ 183 832,88€

Compte tenu des résultats reportés des années antérieures, le résultat global de clôture présente ainsi un excédent de fonctionnement cumulé de 733 313,80 €.

123 mandats et titres ont été émis au cours de l'année 2019.

En 2019, l'unique ressource propre du Syndicat a été la contribution financière des six EPCI membres, calculée à raison d'1/3 selon la population, 1/3 selon la représentation au sein du Comité Syndical et 1/3 selon le potentiel fiscal.

Le montant total des contributions des membres a été fixé à 242 000 € en 2019, soit en moyenne près d'1 € par habitant.

	CONTRIBUTION 2019
CA VAL DE FENSCH	62 779 €
CA PORTES DE FRANCE THIONVILLE	61 030 €
CC CATTENOM ET ENVIRON	45 087 €
CC ARC MOSELLAN	25 227 €
CC BOUZONVILLOIS - TROIS FRONTIERES	24 929 €
CC PAYS HAUT VAL D'ALZETTE	22 948 €
TOTAL EPCI	242 000 €

3. CONVENTION DE MUTUALISATION

Une convention de mutualisation entre la Communauté d'Agglomération Portes de France Thionville et le Syndicat Mixte a été établie le 25 février 2014 et renouvelée le 1^{er} mars 2016.

Dans la mesure où le Syndicat Mixte ne dispose pas des services nécessaires à son fonctionnement quotidien, cinq agents sont mis à disposition du Syndicat par la Communauté d'Agglomération Portes de France-Thionville dans le cadre d'activités accessoires pour assurer les missions inhérentes à la direction générale, aux finances, aux ressources humaines, à la commande publique ainsi qu'aux missions d'urbanisme opérationnel.

La Communauté d'Agglomération met également à disposition du Syndicat certains matériels (logiciels, véhicules, matériels informatiques, photocopieurs, téléphonie, fournitures diverses) ainsi que ses locaux, pour la tenue de ses réunions.

La convention financière fixe ainsi les modalités de mise en œuvre des prestations ainsi que les modalités financières de remboursement par le Syndicat à la Communauté d'Agglomération.

Rapport d'activité 2019 du Syndicat Mixte E-LOG'IN 4 **Rédaction, conception et réalisation:** CAPFT -
Crédits photographiques : Stéphane Thévenin - **Plans :** ARTELIA - **Impression :** Imprimerie L'Huillier - 150 exemplaires.

E-LOG'IN 4 : Un syndicat mixte pour associer tous les partenaires



Syndicat Mixte E-LOG'IN 4

4, avenue Gabriel Lippmann - 57970 YUTZ
Tél : 03 82 526 526

